

Séance du jeudi 12 juin 2025

Date de la convocation : 03/06/2025

Le jeudi 12 juin 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17 **Présents :** Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET

Présents : 14

Représentés : 2

Absents et excusés : 1 **Représentés :** Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL, Ghislaine GUILLERMIER représentée par Peggy AMALBERT

Pour :
16

Contre : 0

Abstentions : 0

Excusés :

Absents : Gérard ASSEMAT

Secrétaire de séance : Pierre RUTKOWSKI

Délibération n°DE_2025_22

Objet : Décision modificative pour intégration du legs

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 ayant été insuffisant il est nécessaire de procéder aux virements ci-après et d'approuver la décision modificative suivante :

Investissement	Libellé	Dépense	Recette
Article 10251-041	Don et legs	210 490 €	
Article 2111-041	Terrains		16 990 €
Article 2132-041	Bâtiments		193 500 €
	TOTAL	210 490 €	210 490 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Sébastien Braylé.

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

A smaller handwritten signature in black ink, likely belonging to Sébastien Braylé.

Le/La secrétaire
Pierre RUTKOWSKI

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Pierre Rutkowski.

Mis en ligne le : 16/06/2025

Date de transmission de l'acte: 13/06/2025

Date de reception de l'AR: 13/06/2025

081-218100469-DE_2025_22-DE

A G E D I